

Investir dans le capital immatériel : alternative de changement du régime rentier en Algérie

Investing in intangible capital: alternative change of the rentier regime in Algeria

ARBAOUI Kheira* ¹, Université Mohamed Ben Ahmed Oran², Algérie

Date de soumission: 07 /01/2023

Date d'acceptation: 03/03/2023

Résumé :

Production propre et rationnelle, croissance intelligente, développement sociétal durable, recherche responsable, valeur verte, valeur bleue... ce sont des notions appartenant à une nouvelle logique économique où l'immatériel y a contribué massivement.

Notre propos porte sur la mise en valeur des actifs immatériels comme étant l'alternative optimale au mode de fonctionnement économique tributaire, tout en faisant du capital intellectuel un levier incontournable d'un nouveau régime de croissance fondé principalement sur le savoir, le savoir-faire et le savoir-être.

Mots clés: EFC ; Capital Immatériel ; Formation ; Innovation

Abstract:

Clean and rational production, intelligent growth, sustainable societal development, responsible research, green value, blue value ... are concepts belonging to a new economic logic where the immaterial has contributed massively.

my manuscript focuses on the enhancement of intangible capital as the optimal alternative to the tributary mode of economic functioning, while making intellectual capital an indispensable lever for a new growth regime based mainly on the knowledge, know-how to do and the know-how to be.

key words: EFC, Intangible Capital, Training, Innovation.

*ARBAOUI Kheira. Enseignante – Chercheure. Membre au réseau Maghtech et EFC.

Introduction :

L'économie algérienne a pendant longtemps fonctionné loin des expressions de la rationalisation et de l'optimisation, du fait de la nature du régime adopté qui était largement dépendant des hydrocarbures (32% de la production brute de l'économie et prépondérance des exportations des hydrocarbures) et de la dépense budgétaire (60% des revenus budgétaires de l'Etat). L'Etat est également le principal investisseur (49% du total de l'accumulation brute de fonds fixes) et l'employeur en dernier ressort (25% du total de l'emploi formel)¹.

Cette richesse minérale a donné lieu à des retombées paradoxales par rapport à ce qu'elle devrait remplir comme mission : stagnation de la production hors hydrocarbures et faiblesse des taux de productivité, négligence des autres secteurs opportuns de l'économie en se focalisant beaucoup plus sur la rente des hydrocarbures, dévalorisation des compétences et des savoirs faire par défaut de motivation, ...

Ce n'est qu'après le dernier choc pétrolier que l'Algérie a commencé à réfléchir sur les nouvelles sources de richesses pouvant relancer la croissance économique hors hydrocarbures. Parmi ces alternatives, nous proposons dans cette étude, l'investissement dans le capital immatériel dans un cadre d'abord théorique évoquant la nouvelle approche économique dite l'économie fondée sur la connaissance où le capital intellectuel apparaît comme variable motrice. Nous essayerons ensuite de valider cette approche dans le contexte national à travers une étude menée auprès d'un échantillon d'entreprises algériennes dans le cadre d'un travail collectif MAGHTECH-CREAD, effectué par un groupe de chercheurs-enseignants et coordonné par le Professeur Abdelkader Djeflat².

Ce travail a fait l'objet de la publication de deux ouvrages collectifs :

Le premier a été publié en 2012 et édité à Oran Algérie par OPU (Office des Publications Universitaires) et comprend la conception théorique de la thématique « Economie Fondée sur la Connaissance pour le développement : quels concepts et outils pour le contexte algérien »

Le deuxième ouvrage a été publié en 2016 en France par les EUE (Editions Universitaires Européennes) ayant pour objet l'analyse empirique de la même thématique évoquée dans le premier ouvrage « Economie fondée sur la connaissance : fondements et application à l'entreprise algérienne ».

Un troisième ouvrage est en cours de traduction en langue arabe par nos soins.

¹ Synthèse du ministère des finances "Nouveau modèle de la croissance économique" Juillet 2016.

² Djeflat Abdelkader professeur à l'université de Lille 1 France et coordinateur du projet MAGHTECH-CREAD.

Notre travail s'inscrit donc, dans la problématique centrale portant sur l'étude d'un nouveau modèle économique de développement durable dans une logique bien adaptée. Ce nouveau régime de croissance, qui est l'économie fondée sur la connaissance remet en valeur le rôle et la place du capital humain dans le processus de croissance et de développement et positionne la connaissance au cœur des valeurs au niveau de l'entreprise. Cette dernière se traduit par la compétence, l'intelligence économique, l'esprit de créativité, la mutualisation et le partage des expériences, l'innovation, ...etc. Néanmoins, cela ne peut se réaliser qu'à travers l'usage massif des TIC, la mise en place d'un dispositif de soutien pour encourager en continue l'innovation ainsi qu'à travers le renforcement et le suivi d'une formation professionnelle permanente permettant la production et la reproduction de nouvelles connaissances, stratégies, approches et compétences, ...etc.

D'où la question principale ainsi formulée : comment s'insérer dans cette nouvelle logique économique ?

Nous structurons notre travail autour de trois points essentiels : en premier lieu, nous allons présenter le concept de base : l'EFC ainsi que les piliers sur lesquels repose l'EFC.

En deuxième point, nous essayerons de mettre l'accent sur le capital immatériel comme variable motrice de croissance et nouvelle source de création des valeurs.

Enfin, en dernier lieu, nous essayerons de valider cette étude sur le plan empirique et d'en tirer quelques conclusions sur le contexte national et de faire un zoom sur les résultats les plus importants.

1. LA PREMIER PARTIE: ÉCONOMIE FONDÉE SUR LA CONNAISSANCE.

Malgré les chutes successives du prix du pétrole, aucune stratégie sérieuse de changement de politique économique n'a été mise en place pour limiter la dépendance de la rente des hydrocarbures.

L'émergence de la pandémie COVID-19 a pu également mettre l'accent sur la vulnérabilité du régime économique national basé fondamentalement sur les hydrocarbures, où plusieurs alternatives ont été suggérées entres autres diversifier les ressources économiques en investissant matériellement et immatériellement dans d'autres secteurs économiques.

Cette pandémie a pu en un temps record mettre en exergue l'importance de l'insertion dans l'économie de la connaissance et ses différents piliers : Innovation et Recherche ; TIC et infrastructures ; Institutions ; Formation et apprentissage.

CHAPITRE 1 : DE L'ECONOMIE DE PROGRES TECHNIQUE A L'EFC.

Le passage d'une économie industrielle à une économie fondée sur la connaissance (EFC) a entraîné un changement systématique tant sur le plan des caractéristiques de la croissance que sur les modes d'organisation. C'est en fait le changement du paradigme "progrès technique" qui correspond aux investissements matériels à un autre paradigme endogène lié aux investissements immatériels (R&D, formation, marketing,...), appelé "progrès intellectuel" qui est devenu source d'une nouvelle croissance.

Premièrement : Les facteurs d'évolution de l'EFC.

Selon certains économistes³, la période de l'EFC a débuté dans les années 90, et a vu le jour sous l'effet conjugué de certains facteurs d'évolution à savoir :

- Le développement de l'intelligence économique.
- Le développement des pôles de compétitivité et des relations en partenariat et avec les parties prenantes.
- Le développement des services tertiaires et les activités immatérielles.
- Les progrès technologiques tels que les technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que les biotechnologies.
- La mondialisation qui a réduit la rémunération du travail physique et a remis en valeur l'importance de la créativité (Création des idées) en fournissant à leurs détenteurs des débouchés bien élargis et plus récompensés.
- La prise en compte de la dimension « écologie » dans la nouvelle perception d'une économie de développement durable (économie verte, économie bleue).

Deuxièmement : les piliers de L'EFC.

S'insérer dans la logique de l'économie fondée sur la connaissance (EFC) c'est répondre aux exigences de la nouvelle compétitivité fondée sur la compétence, le savoir, et le savoir-faire. En d'autres termes, c'est innover en continue, former en continue, utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) comme élément de veille stratégique, orienter les volontés institutionnelles vers une nouvelle approche incitative. Et pour en arriver là, il faut être en possession d'une certaine culture du changement, du risque (Arbaoui Kh., 2016).

³ Le concept de l'EFC a été popularisé par les travaux des économistes de l'OCDE dans les années 90.

Le tableau ci dessous permet de mieux schématiser les interconnexions des quatre piliers de l'EFC.

Tableau 1- Les interfaces des piliers de l'EFC.

Interfaces	Education	Institutions	TIC	Recherche et Innovation
Education	Formation : produire des compétences dans le domaine.	Le renforcement de l'usage des connaissances.	Les NTIC favorisent l'apprentissage en ligne (e.learning) permettant une éducation de qualité.	Le développement de contenus, de services, des pratiques pédagogiques constituent des innovations fondées sur les TIC.
Institutions	Formation : produire des compétences pour gérer les vides institutionnels.	Adaptation de la réglementation aux changements. (Comblent les vides institutionnels.)	- La mise à niveau technique : moderniser les outils de gestion. - L'amélioration des modes de gouvernance (exp. e.gouvernance)	L'orientation vers une nouvelle approche incitative : opter pour une organisation apprenante.
TIC	Formation : produire des compétences techniques pour maîtriser les risques opérationnels.	Politique d'accompagnement et de soutien.	Les infrastructures des TIC : concourir les changements technologiques rapides.	La mise en place de la veille technologique
Recherche et Innovation	Formation : produire des compétences en recherche et innovation (Création du professionnalisme dans le domaine)	Epanouissement de la logique entrepreneuriale innovante.	Innovations fondées sur les TIC	Innovation continue.

Source : tableau établi par nous même

La vision, l'état d'esprit et donc la culture constitue un cinquième pilier de l'EFC pour certains auteurs (Auber J.E., 2005)⁴. Pour d'autres, les dimensions

⁴Auber J.E., 2005. Communication intitulée "L'Afrique face à l'économie fondée sur la connaissance". WBI banque mondiale.

socioculturelles sont incluses dans chacun des quatre piliers et participent massivement à la réussite de leur interdépendance comme fonction générique de l'EFC.

CHAPITRE 2 : LE CAPITAL IMMATÉRIEL : MATIÈRE PREMIÈRE CLÉ DE L'EFC.

La matière première clé d'une économie du savoir se situe dans l'immatériel, c'est-à-dire l'information, le savoir-faire et la connaissance où les compétences sont mises en valeur. Au niveau microéconomique, on parle de capital intellectuel et de valeur-savoir.

Le capital immatériel représente l'ensemble des actifs d'une organisation qui ne sont ni financiers, ni matériels. Ce sont des actifs intangibles qui n'apparaissent pas dans les closes du bilan de l'entreprise, mais, sont créateurs de valeur, distinctifs, compétitifs et pérennes.

Le capital immatériel se présente sous plusieurs formes que nous résumons en trois principales catégories d'actifs :

- Le capital humain : comprend toutes les connaissances tacites et explicites et les capacités intellectuelles, communicationnelles qui se trouvent chez l'individu (expérience, formation, capacité de direction, relations interpersonnelles, motivation, valeurs, mythe fondateur, etc.)
- Le capital structurel : tous les actifs formalisés sous forme de la gouvernance, les processus, les outils & méthodes, les rituels, la propriété intellectuelle, la communication interne, l'organisation, etc.
- Le capital relationnel : tous ce qui relie l'entreprise à son environnement (les relations avec les actionnaires, les partenaires, les clients, les fournisseurs, la société, etc.).

L'investissement dans le capital immatériel peut se faire à travers les dispositifs suivants :

Premièrement : Innovation et Apprentissage organisationnel.

Etant considérée comme un pilier important sur lequel repose l'EFC, l'innovation permet une croissance inclusive réelle. Une croissance caractérisée par son caractère intelligent conduisant à l'amélioration de développement sociétal durable. Cependant, l'innovation implique un changement des règles dans la politique d'une entreprise. Ce qui permet d'enrichir son potentiel cognitif à travers l'installation de nouveaux comportements exprimant la capacité de tolérer les erreurs lors d'une innovation sans en tenir rigueur aux personnes concernées, sous

réserve qu'elles en tirent des leçons, des apprentissages : développer l'esprit d'une organisation apprenante.

A signaler également que l'acquisition des connaissances est un processus individuel qui se transforme par l'approche systémique en atouts cognitifs collectifs faisant émerger certaines compétences répondant aux exigences de la compétitivité fondée sur le savoir. Bien-sûr, cela ne peut se réaliser simultanément que si l'entreprise adopte à cet égard une politique de motivations, apte à inciter les membres de l'organisation et les faire participer dans une perception d'un projet gagnant-gagnant (Kotter J-P., 2000)⁵.

Face à la complexité technologique et/ou commerciale où les acteurs se retrouvent dans un enjeu de contre nature (l'incertitude), l'analyse des compétences fut sélective et déterminante. Ces compétences peuvent être exprimées par la capacité d'agir et/ou réagir vite et efficacement (Fimbel E., 2004)⁶. La gestion des ressources humaines (GRH)⁷ intervient justement à ce niveau, pour mettre en place une nouvelle logique appelée "Gestion par la compétence"(Dejoux C., 2001)⁸. Ce nouveau modèle a fait l'objet de plusieurs interrogations sur le lien entre l'existence des pratiques de la gestion par les compétences et les variables rendant compte des orientations stratégiques de l'entreprise concernée (Castro J.L., Guérin F., Lauriol J., 1998)⁹. Donc, soutenir l'innovation en continue devient impératif dans un contexte où les valeurs sont beaucoup plus portées sur l'immatériel.

Deuxièmement : Entrepreneuriat innovant.

La création d'entreprises startups suppose un régime institutionnel cohérent et incitatif (Djeflat, A., 2006)¹⁰ ayant pour mission première le soutien et le suivi. Adopter un nouvelle approche institutionnelle incitative fut la première condition de la mise en place d'une économie fondée sur l'immatériel par le renforcement de l'usage de la connaissance et l'épanouissement de la logique entrepreneuriale innovante.

⁵ Kotter J-P. *Conduire le changement : huit causes d'échec*. Ed. Organisation, Havard Business Review, Paris. 2000.

⁶ Fimbel E, "Répondre aux mutations de l'environnement de l'entreprise". Cahiers français, N°321. 2004. Page : 93.Le couplage clé : pertinence + rapidité.

⁷ La notion de la compétence appartient au vocabulaire des psychologues du travail et plus généralement des gestionnaires des ressources humaines.

⁸ Dejoux C, *Les compétences au cœur de l'entreprise*, Editions d'organisation, 2001. Page : 348.

⁹ Castro J.L., Guérin F., Lauriol J., " Management stratégique et gestion des ressources humaines, le modèle des 3C en question", *Revue française de Gestion*, Mars-Avril-Mai 1998. Page : 75-89.

¹⁰ Djeflat Abdelkader *L'économie fondée sur la connaissance*. Ed. Dar El Adib, Es-Senia Oran. 2006. 1249

En Algérie, l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement technologique (ANVREDET) a pour mission de mettre en œuvre et en relation avec les structures et organes concernés, la stratégie nationale de la valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique ; d'identifier et sélectionner les résultats de la recherche à valoriser ; transférer les nouvelles technologies vers le secteur socio-économique ; dynamiser la croissance économique par l'innovation ; soutenir et accompagner les idées innovantes ; assurer une veille technologique ; développer et promouvoir la coopération et l'échange entre le secteur de la recherche et le secteur socio-économique.

L'ANVREDET est de soutenir et d'accompagner des idées innovantes et porteuses jusqu'à la mise en place de l'entreprise.

Cependant, le financement des projets innovants en Algérie renvoie à la problématique du capital-risque non encore résolue à ce jour, malgré l'amélioration de l'environnement législatif.

Troisièmement : Formation professionnelle continue.

Former les acteurs économiques c'est investir dans le capital humain qui conduit à la constitution du capital immatériel d'une entreprise. Les modèles de croissance endogène dans la lignée de Romer et Lucas (Mage, S., & El Mekkaoui, N., 2004)¹¹ privilégient les apprentissages et les externalités portées par la formation du capital humain social, ce qui fait de l'éducation un facteur de croissance. Lucas (1988)¹² est le premier à souligner dans un cadre d'analyse formel, que le capital humain constitue un facteur de production et un vecteur important dans la matrice générale du capital immatériel.

Encourager la formation et améliorer les compétences c'est d'abord être capable de gérer les risques relatifs à la formation (Arbaoui, Kh., 2012)¹³. Ces risques sont causés par la séparation entre la stratégie d'entreprise et les actions de formation professionnelle. Ces actions concernent le plan de formation, le bilan de compétences, la gestion de carrière, la mobilité, ...etc. En outre, les actions de formation en rapport avec la stratégie d'entreprise sont appelées non seulement à répondre à un besoin bien précis dans l'espace et dans le temps, mais plutôt à entretenir une formation adaptée et permanente (continue).

¹¹ Mage, S., & El Mekkaoui, N., "Les mécanismes de la croissance : les nouvelles théories de la croissance". Article de la revue sur le thème : Croissance et innovation, Cahiers Français, N°323. 2004.

¹² Progrès technique, croissance et développement,

www.ac-versailles.fr/pedagogi/ses/CPGE/Travaux/CollesCorot/CF5.htm.

¹³ Arbaoui Kheira. "L'économie fondée sur la connaissance et la gestion des risques", ouvrage collectif sur l'EFC pour le développement : concepts, outils et applications, OPU Oran. 2012. Page : 288.

Quatrièmement : TIC et le transfert des connaissances.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont joué un rôle crucial dans les processus de modernisation des activités économiques notamment les services permettant la diffusion des connaissances. Les TIC ont participé massivement à la formation de la nouvelle économie à travers la dynamique du savoir, le knowledge management ainsi que l'intelligence collective. Les TIC aident à la capitalisation et la diffusion des connaissances et des savoir-faire. Nous distinguons deux types de connaissances : Connaissance tacite : elle regroupe les compétences innées ou acquises, le savoir-faire et l'expérience (actif intangible). Elle est généralement difficile à formaliser par opposition à la connaissance explicite et elle peut s'assimiler au capital intellectuel ; Connaissance explicite : à contrario, les connaissances explicites sont clairement articulées, facilement transférables et s'apparaissent sous une forme tangible (actif tangible)

L'approche de Nonaka et Takeuchi (1995)¹⁴ explique bien cette distinction prenant en considération tous les niveaux de la création et du transfert des connaissances :

- Niveau individuel : autonomie de l'expérimentation.
- Niveau collectif : mutualisation et partage.
- Niveau de l'entreprise (individuel+collectif) : compétition pour accéder aux ressources.

Le processus de création et capitalisation des connaissances est articulé par le passage d'une connaissance tacite (niveau individuel) à une connaissance explicite (niveau collectif) selon quatre modes de conversion ainsi souligné par le modèle (SECI) (Nonaka, I., & Takeuchi, H., 1995.) : Socialisation, Externalisation, Combinaison, Intériorisation.

Dans la stratégie de l'innovation, le transfert des connaissances est considéré comme une nécessité stratégique où l'usage massif et optimal des TIC¹⁵ y contribue de façon considérable.

Le transfert des compétences est un des grands défis rencontrés par l'entreprise suite au départ des compétences à la retraite¹⁶. D'où la nécessité de pratiquer le knowledge management, afin de conserver et enrichir la mémoire organisationnelle de l'entreprise.

¹⁴ Nonaka, I., & Takeuchi, H., *The knowledge creating company*.Ed. Oxford University Press. 1995.

¹⁵ Arbaoui, Kheira "Les risques liés aux TIC dans l'entreprise : essai d'analyse auprès d'un échantillon d'entreprises algériennes", *Revue Economie & Gestion*. Université d'Oran, faculté des Sciences Economiques. N°7 2012/2013. Page : 115-130.

¹⁶ En Algérie, les entreprises publiques ont perdu un potentiel important de leurs compétences et d'expériences tacites entre 1994-1998, suite à la politique de restructuration du secteur publique à travers : La retraite anticipée, départ volontaire, licenciement.

Cependant, il existe deux types de transfert des connaissances autre que le transfert intra-organisationnel des connaissances à savoir :

- Transfert inter-organisationnel des connaissances : processus par lequel l'entreprise est affectée par l'expérience d'une autre entreprise par le biais des forums, ateliers, cercle de maillage des fournisseurs.
- Transfert Recherche-Pratique : processus par lequel le milieu académique et les centres de recherche diffusent les résultats de leurs recherches au milieu pratique.

LA DEUXIEME PARTIE: ETUDE EMPIRIQUE.

Ce travail s'inscrit dans la problématique centrale sur "L'économie fondée sur la connaissance pour le développement : concepts, outils et application dans le contexte de l'Algérie" initiée par MAGHTECH- CREAD (Arbaoui, 2012)¹⁷ et fait l'objet d'une recherche doctorale portant sur les risques de l'innovation dans l'entreprise (Arbaoui, 2014)¹⁸. Trois idées majeures ont été retenues comme suit :

1. L'EFC est un passage obligatoire pour toute économie : il s'agit de constater que l'EFC constitue une réalité, et dans chaque entreprise enquêtée, nous chercherons ses arguments traduits par l'existence des quatre piliers sur lesquels repose l'EFC.
2. L'EFC offre de nouvelles perspectives concernant la gestion des risques dans le modèle conventionnel : quels nouvelles compétences, nouveaux profits et nouvelles approches apparus dans le contexte de l'EFC pour faire face aux risques ?
3. La dimension culturelle est à l'origine du succès ou de l'échec d'une transition : actuellement tout s'achète, on peut acheter des idées, des connaissances, du matériel, de la technologie et même des ressources humaines. La seule chose qu'elle ne peut être achetée c'est le courage et la volonté, l'engagement et la persévérance nécessaire à adopter un changement.

CHAPITRE 1 : DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Une enquête semi directive a été menée auprès de 18 entreprises (parmi la totalité de 100 entreprises dans le projet collectif), de secteur d'activité bien varié et de secteur juridique presque équitable 10 entreprises publiques et 8 entreprises privées.

¹⁷ Arbaoui Kheira Arbaoui Kheira. "L'économie fondée sur la connaissance et la gestion des risques", ouvrage collectif sur l'EFC pour le développement : concepts, outils et applications, OPU Oran. 2012. Page : 288.

¹⁸ Arbaoui Kheira. Les risques de l'innovation dans l'entreprise : essai d'analyse à partir d'un échantillon d'entreprises algériennes. Thèse de Doctorat 2014.

Nous avons élaboré un questionnaire en rapport théorique de notre problématique, Composé de 42 questions articulées autour de trois points essentiels :

Premièrement : EFC : Sensibilisation et interprétation.

Questions autour du concept lui-même, des quatre piliers, ainsi que tous les termes qui sont à la base de l'EFC : l'information, la connaissance, la compétence, le système d'information, la gestion de la connaissance.

Deuxièmement : EFC : La pratique.

Questions posées autour de l'existence des quatre piliers au niveau de l'entreprise à savoir : l'innovation, les TIC, les actions de formation professionnelle, la réglementation générale et interne.

Troisièmement : EFC/Risque.

Questions concernant la perception de risque tant sur le plan individuel qu'organisationnel, le comportement des entreprises face aux aléas de l'innovation surtout.

La partie de la sensibilisation et interprétation de l'EFC a pris une plus grande partie que ce qui était initialement prévu à cause de la nouveauté du thème d'une part, et l'ambiguïté du concept de l'EFC, d'autre part.

Le choix de notre échantillon a été tributaire de la bonne volonté et de la disponibilité des responsables d'entreprises.

CHAPITRE 2 : VALIDATION DES IDEES.

Premièrement : L'EFC est une réalité (idée vérifiée) :

L'économie nationale a connu des mutations profondes visant à l'adapter aux nouvelles normes internationales. Ces mutations ont touché aussi bien le secteur public que privé et concernent en grande partie les actions suivantes : réformes structurelles, modernisation et mise à niveau.

Conclusion 1-Nous constatons donc, que les piliers de l'EFC existent même si le concept en question reste peu vulgarisé. Cependant, leurs interactions restent encore modérées ce qui fait apparaître de nouveaux risques (liés à l'EFC)¹⁹.

Deuxièmement : L'EFC offre de nouvelles perspectives dans la gestion des risques (idée vérifiée) :

Conclusion 2- L'EFC a contribué à l'émergence de nouveaux profils et de nouvelles compétences pour faire face aux risques²⁰ :

- La gestion de la connaissance (44% de notre échantillon applique le knowledge management)
- L'intelligence économique.
- La veille technologique.
- La gestion des risques (78% de notre échantillon affirment qu'il existe un personnel qualifié en matière de la gestion des risques)

Cependant, toutes ces activités sont exercées de manière implicite.

Troisièmement : La dimension culturelle est à l'origine de succès ou de l'échec d'une transition (idée vérifiée) :

Nous avons constaté qu'il existe des freins à la créativité qualifiés surtout d'ordre psychologique dû à l'état d'esprit des acteurs économiques. Nous avons souligné également, que les erreurs commises lors de l'application d'une nouvelle initiative ne sont pas toujours tolérées, ce qui explique la rigidité morale face au changement. La culture de l'entreprise est fondée plutôt sur la continuité et la conformité aux règles que sur l'innovation et la recherche permanente de l'amélioration (89%).

Conclusion 3- La culture dans toutes ses dimensions individuelles et collectives, constitue un levier ou un frein au changement notamment à l'insertion dans la logique de l'EFC.

Conclusion :

¹⁹ Les risques spécifiques à l'EFC à savoir : ceux liés à l'innovation ; aux TIC ; aux institutions et ceux liés à la formation.

²⁰ Or, gérer un risque, c'est gérer de la performance dans l'entreprise, d'après Grosjean P., 2007. "L'enjeu de la gestion des risques, c'est l'amélioration de la performance". Revue de banque, N°689. Page : 71.

La nouvelle logique économique fondée sur l'immatériel est un phénomène qui se construit selon la réalité typique de chaque société et de chaque entreprise.

S'insérer dans cette logique est un engagement au changement tant sur le plan individuel que collectif.

C'est avant tout, un projet de société toute entière, état d'esprit et volonté institutionnelle.

Stimuler l'effort productif et créatif immatériel reste un grand chantier, à réaliser dans le contexte algérien.

Investir dans le capital immatériel où le potentiel humain est l'un des pivots de cette nouvelle logique économique, pose une double problématique : l'une porte sur la mobilisation, l'éducation et la formation volontariste et continue. L'autre est liée à la GRH car le facteur humain est au cœur des perspectives de l'EFC comme le souligne A.Djefflat : « *c'est l'homme par ses capacités et surtout son savoir et son savoir-faire qui est porteur de ce nouvel actif immatériel qu'est la connaissance.* »²¹

Quelque soit donc, le degré de technicité, le niveau technologique et les moyens disponibles, la performance d'une entreprise et l'appréciation de son impact se révèlent subordonnées aux conditions institutionnelles et réglementaires ; économique-financières ; et organisationnelles. Ces conditions comportent certains actifs immatériels créateurs de valeurs. Ils sont non comptabilisables impliquant grâce à l'approche systémique, certains facteurs de rigueur, de discipline et d'organisation, doublés de l'éducation, qui est à la l'origine de toutes les compétences à tous les niveaux (innovation ; institutions ; TIC et même en éducation).

« *Le seul individu formé, c'est celui qui a appris comment apprendre, comment s'adapter, comment changer, c'est celui qui a saisi qu'aucune connaissance n'est certaine et que seule la capacité d'acquérir des connaissances peut conduire à une sécurité fondée.* »²²

Bibliographie.

Premièrement : les textes juridiques /

Deuxièmement : ouvrages.

²¹ Djefflat Abdelkader *L'économie fondée sur la connaissance*. Ed. Dar El Adib, Es-Senia Oran. 2006. Page: 9.

²² Une citation de Carl Roger en 1976.

Arbaoui Kheira "L'économie fondée sur la connaissance et le facteur Risque", Ouvrage collectif sur *l'EFC pour le développement en Algérie*. Tome1. OPU Oran. 2012. Page : 263-301.

Arbaoui Kheirac "EFC et gestion du facteur risque", ouvrage collectif sur : *Economie fondée sur la connaissance, fondements et application à l'entreprise algérienne*, Editions Universitaires Européennes. Paris. 2016. Page :303-333.

Auber J.E., (2005). Communication intitulée "L'Afrique face à l'économie fondée sur la connaissance". WBI banque mondiale.

Dejoux C., (2001), *Les compétences au cœur de l'entreprise*, Editions d'organisation

Djefflat Abdelkader). *L'économie fondée sur la connaissance*. Ed. Dar El Adib, Es-Senia Oran. 2006.

Foray D.,(2000). *L'économie de la connaissance*. Ed. La découverte, Paris.

Kotter J-P., (2000). *Conduire le changement : huit causes d'échec*. Ed. Organisation, Havard Business Review, Paris.

Nonaka Takeuchi, (1995). *The knowledge creating company*.Ed. Oxford University Press.

Troisièmement : thèse et mémoires

Arbaoui Kheira. Les risques de l'innovation dans l'entreprise : essai d'analyse à partir d'un échantillon d'entreprises algériennes. Thèse de Doctorat 2014.

Quatrièmement : Articles.

Arbaoui Kheira "Les risques liés aux TIC dans l'entreprise : essai d'analyse à partir d'un échantillon d'entreprises algériennes", *Revue Economie & Gestion*. Université d'Oran, faculté des Sciences Economiques. N°7 2012/2013. Page : 115-130.

Castro J.L., Guérin F., Lauriol J., (1998) " Management stratégique et gestion des ressources humaines, le modèle des 3C en question", *Revue française de Gestion*, Mars-Avril-Mai, page : 75-89

Fimbel E., (2004). "Répondre aux mutations de l'environnement de l'entreprise". *Cahiers français*, N°321.

Mage S, El Mekkaoui N, (2004). "Croissance et innovation ". Article de la revue sur le thème : Les mécanismes de la croissance : les nouvelles théories de la croissance, *Cahiers Français*, N°323.

Cinquièmement : Forum /

Sixième: sites Web :

Progrès technique, croissance et développement,

www.ac-versailles.fr/pedagogi/ses/CPGE/Travaux/CollesCorot/CF5.htm.